

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

**SYNDICAT D'ELECTRIFICATION ET DES EAUX DU SUD EST DES ARDENNES**

NOMBRE DE MEMBRES

SEANCE DU 16 DECEMBRE 2011

Afférents au Comité Syndical	224
En exercice	224
Qui ont pris part à la délibération	114

L'an deux mille onze

et le : 16 décembre

à 14 heures 30, Le Comité Syndical du Syndicat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des ses séances sous la présidence de :

**Monsieur Bernard BESTEL**

Date de la convocation
09 décembre 2011

.  
.

Nombre de Membres présents : 114

Date d'affichage
16 décembre 2011

Monsieur Marcel LETISSIER, est élu secrétaire de séance à l'unanimité

Objet de la Délibération
--------------------------

**PROVISION BUDGET SPANC**

**PROVISION BUDGET  
S.P.A.N.C.**

En raison des risques liés à des contentieux en cours et au remboursement éventuel de sommes perçues, le Comité Syndical, sur proposition de Monsieur le Président, décide par 114 voix pour et 0 voix contre, de provisionner au budget SPANC, une somme de 34.000 € en « dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation ».

**VOTE :**

**POUR : 114  
CONTRE : 0**

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

**DELIBERATION  
N° 2011/32**

Le Président,  
**Bernard BESTEL**

après dépôt en Sous  
Préfecture

Le :

et publication ou  
notification

du : 16 décembre 2011